

*En juin, courts rameaux font longues vendanges,
Soleil emplit tonneaux, cellier et grange*

Edito

*Ma fille verra-t-elle
Dans ses lointains avrils
Des hirondelles ?
Sous ses trop chauds soleils,
Que subsistera-t-il
De nos abeilles ?
Un vieux monde immature
Consomme et se consume
Jusqu'au chaos
Demain dans la nature
Restera-t-il encore :
Des coqu'licots ?*



Extrait de la chanson des coqu'licots, composée en 2018 par Isadora Bellis et écrite par Claude Lemesle, au lendemain de l'annonce du mouvement de l'Appel des coqu'licots pour soutenir et participer à cette cause environnementale.

Agenda

- 15 juin : comité des fêtes de Lalleu : cochon grillé suivi du feu d'artifice au terrain des sports
- jusqu'au 16 juin : exposition sur la biodiversité à l'école
- 16 juin : rencontre avec le photographe de l'exposition Biodiversité dès 10h à l'école
- 16 juin : fête des pères, cour de l'école à 11h
- 21 juin : fête de la musique
- 23 juin : fête des écoles sur le terrain de foot de Lalleu
- 29 juin : soirée d'été An Alloz (pensez à réserver)
- 6 juillet : début des vacances d'été
- 7 juillet : finale de la Coupe du Monde féminine de foot

Bibliothèque : tous les vendredis de 16h15 à 18h30, les samedis et dimanches de 11h00 à 12h00

Le conseil municipal vous informe



LALLEU VIT !!!!!



L'exposition sur la biodiversité organisée par la bibliothèque, la fête des Pères élaborée par la commission Culture et Communication, la fête des écoles, les spectacles des enfants et l'accueil du public par l'équipe de l'APE, la fête d'An Alloz, le repas champêtre et le bal populaire, le repas du comité des Fêtes suivi de son magnifique feu d'artifice .

Voilà tout ce qui va se passer en juin

Merci à tous les bénévoles pour leur contribution.

dimanche 16 juin dès 11h

La municipalité invite tous les papas et leurs familles à un verre de l'amitié, accompagné d'une dégustation de produits locaux.

>> exceptionnellement, la fête aura lieu dans la cour de l'école.

Participez à la tombola pour tenter de gagner de super cadeaux.



L'arrivée des beaux jours verra sûrement le retour des **frelons asiatiques** ou frelons à pattes jaunes. Dès à présent, n'hésitez pas à signaler l'apparition de nids en prenant contact avec la **FGDON**. Ne cherchez pas à les détruire seul au risque de vous mettre en danger. L'intervention par les professionnels est prise en charge par la communauté de communes. Le numéro à contacter est le 02 23 48 26 23.



HORAIRES D'OUVERTURE
 Lun, Mar, Merc, Jeu. : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
 Ven. : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
Mairie fermée 1 mercredi/2 et 1 jeudi matin/2
 02 99 43 12 32 / mairie@lalleu.fr
Fermeture les 13 et 14 juin

Le département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de "vigilance sécheresse".

Avec une pluviométrie très irrégulière, la saison hivernale n'a pas suffi à reconstituer la ressource des nappes souterraines du département : les niveaux des cours d'eau sont inférieurs à la normale de saison. Compte-tenu de cette situation, Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne et préfète d'Ille-et-Vilaine, a décidé de placer le département d'Ille-et-Vilaine en "vigilance sécheresse", par arrêté préfectoral, à compter du 15 mai 2019. Cet arrêté se traduit par une surveillance accrue du niveau des ressources en eau par les services de l'État et la réunion régulière d'un comité de gestion de la ressource en eau rassemblant professionnels, associations et pouvoirs publics.

Si aucune mesure de restriction ne s'applique pour l'heure, la préfète appelle chaque citoyen à faire preuve de civisme et à adopter une conduite éco responsable pour diminuer la consommation d'eau et éviter tout gaspillage.

Face à des ressources inférieures à la normale, économisons l'eau dès à présent pour la préserver.

Ainsi, est-il est notamment recommandé de :

- surveiller son compteur d'eau pour éviter les fuites,
- ne pas faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle à moitié vide,
- ne pas laisser couler l'eau inutilement lors de la vaisselle ou de la toilette,
- préférer les douches aux bains,
- éviter le lavage des voitures à grandes eaux et préférer les lavages à haute pression,
- ne pas remplir les piscines gonflables,
- ne pas arroser les pelouses,
- limiter l'arrosage des espaces verts et terrains de sport,
- irriguer préférentiellement en début ou fin de journée,
- optimiser l'usage de l'eau dans les process industriels.

TRESBOEUF (35)
Fête du Monde Rural
7 ET 8 SEPTEMBRE 2019

SAMEDI
 Concours
 Marché fermier
 Démonstrations

DIMANCHE
 Messe des laboureurs
 10h30 sur le terrain

Vide grenier
 09h00-18h00
 EMPLACEMENT GRATUIT

TOUT AU LONG DU WEEK-END
 Ensilage à l'ancienne, Arrachage de pomme de terre,
 Tracteur force, Mini-ferme, Chevaux de trait,
 Animation enfants(atelier pédagogique, jeux...)
 Démonstration de voitures télécommandées,
 Baptême de tracteur ...

OUVERT À TOUS
 ENTRÉE LIBRE

Infos pratiques



Arrêt cardiaque à proximité !

moins de 270 m moins de 3 min

J'accepte d'aider

Cette application disponible pour smartphone permet de déclencher l'intervention de citoyens-sauveteurs volontaires auprès des victimes d'arrêts cardiaques. Elle géolocalise en temps réel des citoyens volontaires mobilisables évoluant non loin de la victime avant l'arrivée des secours dépêchés par les médecins régulateurs du SAMU. En réalisant les premiers gestes d'urgence, ces citoyens sauveteurs vont gagner les précieuses minutes qui vont augmenter les chances de survie de la victime.

Message important

**LES OISEAUX ONT CONSTRUIT LEURS NIDS
 NE PAS COUPER NI TAILLER VOS HAIES
 JUSQU'AU 31 JUILLET
 POUR LA SURVIE DE LA NICHÉE**

merci à mes bébés

MERCI POUR EUX

BOURSE DE LYCÉE

DEMANDE EN LIGNE

Jusqu'au : **JUILLET 4**

Pour l'année 2019-2020, les demandes sont à effectuer en ligne avant le 04 juillet 2019 sur la page www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43243



Pour bien préparer vos vacances à l'étranger, pensez à vérifier la **validité de vos pièces d'identité** (carte nationale d'identité, passeport). Au-delà de leur date de validité vous prenez le risque de vous faire refuser l'entrée dans le pays souhaité, même sur l'espace Schengen (26 États européens).

Pour refaire vos papiers, un délai conséquent est à prévoir : 4 semaines pour obtenir un rdv dans une mairie équipée, puis environ 3 semaines pour la fabrication du nouveau titre.

Alors ne tardez plus ! Renseignez-vous sur la marche à suivre > www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Classe 9

SEPT 28

Réservez d'ores et déjà dans vos agendas la date du **samedi 28 septembre** pour partager une fête intergénérationnelle au village !

OUTILS NUMÉRIQUES PROCHES DE CHEZ VOUS

Deux espaces viennent d'ouvrir
au **Grand-Fougeray** et à **La Couyère**.

L'ensemble des animations proposées est ouvert à tous
sur inscription (20€/personne/an ou 35€/famille/an).



Plus de renseignements sur :

www.bretagneportede Loire.fr ou en contactant le service numérique
communautaire à numerique@bretagneportede Loire.fr / 02 99 43 96 00

À La Couyère en juin :

Aides individuelles chaque semaine, les vendredis de 16h à 18h (sauf jours fériés).

Cours d'initiation à l'informatique :

- Apprendre à utiliser une clé USB : 13 juin de 17h30 à 19h

- Rechercher ou déposer une annonce sur *leboncoin* : 27 juin de 17h30 à 19h

Vous cherchez à recruter ?

Vous étiez présent au forum de l'emploi « UN JOB PRÈS DE CHEZ-VOUS »

organisé au sein du Steriad l'année dernière ?

Vous souhaitez y participer cette année ?

Une date à retenir pour cette deuxième édition :

Le Jeudi 26 septembre 2019 de 10 h à 16 h

Salle des Fêtes de Bain de Bretagne

Le Point Accueil Emploi (PAE) de Bretagne porte de Loire Communauté et
l'agence de Pôle Emploi Rennes Est, vous proposent une journée « Job
dating » afin de rencontrer les demandeurs d'emploi du territoire.

Si vous souhaitez participer à ce temps de rencontres et d'échanges, vous
pouvez contacter Laurence CHIOCCONI - PAE 02.99.43.86.50 ou par mail à

paebain@bretagneportede Loire.fr.

Vous pouvez également contacter les services de Pôle Emploi :

Marie HOSPITAL – marie.hospital@pole-emploi.fr 02.99.86.29.22

Sophie ROUAUD – sophie.rouaud@pole-emploi.fr 02.99.86.26.40

Des plantes toxiques s'invitent dans nos jardins.

Soyez vigilants !

L'Agence régionale de la santé Bretagne et la
Fédération régionale de défense contre les organismes
nuisibles (FREDON) alertent sur la présence de plantes
exotiques qui commencent à envahir les jardins, les
champs, les bords de route de Bretagne, lesquelles
peuvent être néfastes pour la santé : pollen allergisant,
sève pouvant provoquer des brûlures, baies toxiques...
C'est pourquoi des réseaux d'observateurs locaux se
mettent en place sur toute la région, afin de limiter leur
propagation. Sur votre territoire c'est à la communauté
de communes qu'il faut se référer localement, laquelle
sert de relais avec la FREDON pour organiser l'arrachage
de ces plantes. Des dépliants vous permettant de
reconnaître facilement ces plantes sont à votre
disposition en mairie ou à la communauté de
communes.

Vous reconnaissez une de ces 4 plantes ? Prenez-la en
photo, localisez-la de façon précise sur une carte, et
envoyez ces informations par e-mail à la communauté
de communes :

Service Bocage et Environnement de Bretagne porte de
Loire Communauté : 02 99 43 07 43

Mail : breizhbocage@bretagneportede Loire.fr



CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE



- **Avril - Mai** : stands d'information dans les communes
- **Mi- Mai** : envoi des nouvelles consignes de tri aux usagers
- **1^{er} juin** : à vos bacs, prêts, triez tous vos emballages !

TRIER TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES : UN GRAND GESTE POUR LA PLANÈTE VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à maintenant, seuls les bouteilles et les flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac dédié, aux côtés des emballages en métal, des barquettes en aluminium, des briques alimentaires et des cartonnettes. Les autres types de plastiques n'étaient pas recyclables. Les enjeux environnementaux du recyclage étant incontournables, les acteurs de la filière ont modernisé les centres de tri et trouvé des débouchés pour valoriser tous les plastiques. Ces solutions permettent aujourd'hui de recycler beaucoup plus d'emballages. Une bonne nouvelle pour notre planète.

LE TRI SIMPLIFIÉ !

A compter du 1^{er} juin vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri. Un jeu d'enfant ! Désormais, une seule question à se poser : est-ce un emballage ? Si oui, alors il faudra le jeter dans le bac à couvercle jaune (ou vert).

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre. Pour rappel, il est inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider. Déposez-les, en vrac, dans le bac. Vous pouvez si besoin les compacter pour gagner de la place, mais ne les imbriquez pas les uns avec les autres car cela nuirait à leur recyclage.

Plus d'infos : www.smictom-paysdevilaine.fr

FESTIVAL

ON LÂCHE RIEN SAUF LES CHIENS

5 - 6 JUILLET 2019
POLIGNÉ (35)

AUGUSTIN CHARNET INVITE CALI
BILK • SAMBA DE LA MUERTE
ALEXIS EVANS • GUILHEM VALAYÉ
MATHILDA • AL MAARI • YES BASKETBALL
GRAND RAPID • RAMÓ • SÛEÛR
LES CHIENS DE FUSIL (THÉÂTRE D'IMPRO)

WWW.FACEBOOK.COM/OLRSLC
ONLACHERIENS@GMAIL.COM
RESTAURATION (SAMEDI) BUQUETTE & CAMPING SUR PLACE

BRETAGNE
PORTE DE LOIRE
COMMUNAUTÉ
naturellement inspirée

Tille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

© JAVIER WILLOUZE

Racontez-nous Lalleu

La commune de Lalleu et l'équipe de bénévoles de la bibliothèque s'activent pour vous proposer des animations à l'occasion de la **Journée du Patrimoine samedi 14 septembre.**

Voici quelques indices sur le programme qui vous sera détaillé prochainement.



Attention message ultra confidentiel !
Guylaine Rossi, Allodienne, directrice de l'école de Thourie et enseignante des CM2, prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. La municipalité de Thourie et la commission affaires scolaires jeunesse et sport organisent **une surprise le vendredi 21 juin à 19 h sous le préau de l'étang.**

Familles, anciens élèves, tous les enfants de l'école y sont conviés ! Vous pourrez lui dire au revoir... Petits messages, dessins ou autres seront offerts. Un livre d'or sera à votre disposition. On vous attend nombreux mais **c'est une SURPRISE donc soyons discrets !**

Afin d'organiser au mieux le pot de l'amitié, merci de prévenir de votre présence la mairie au 02.99.43.11.41 avant le 14 juin.



Bibliothèque de Lalleu

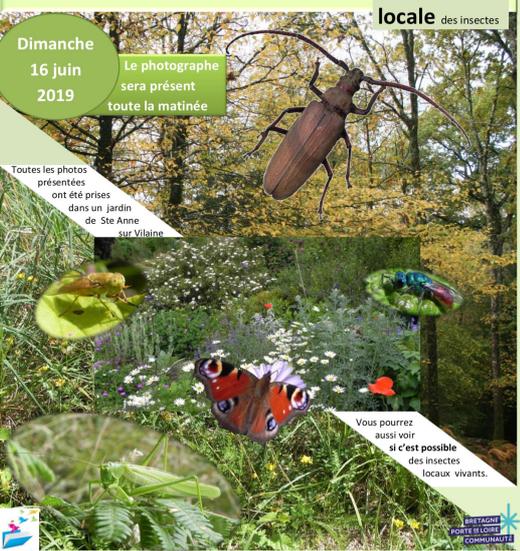
Horaires d'ouverture bibliothèque
 Vendredi 16h15- 18h30
 Samedi et dimanche 11h00-12h00

Exposition visible aux horaires de la bibliothèque + samedi et dimanche après-midi 15h-18h
Rencontre avec le concepteur de l'exposition le dimanche 16 juin à partir de 10h

Du vendredi 31 mai au dimanche 16 juin 2019

à l'école et à la bibliothèque de **Lalleu**

Exposition sur la **BIODIVERSITÉ**
 Ouverture : Vendredi : 16h15 à 18h30 - Samedi : 11h à 12h - Dimanche : 11h à 12h



NOUVEL ARRIVAGE DE JEUX DE SOCIÉTÉ !

La bibliothèque de Lalleu vous propose de nouveaux jeux à découvrir et à emprunter, Il y en a pour tous les goûts et tous les âges, jeux de mémoire, de construction, d'adresse, de hasard, de stratégie,

Ces jeux sont disponibles gratuitement (une simple inscription à la bibliothèque est nécessaire), Et maintenant c'est à vous de jouer !

Inscription gratuite Bibliothèque de Lalleu - École de Lalleu

Le p'tit journal de Lalleu - lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Comité de rédaction: C. Digue, L. Neveu, E. Prime, T. Lassalle, C. Croixmarie, B. Legoff, C. Dibon, M. Estève
 Mairie de Lalleu - 6 rue des Hortensias - 35 320 Lalleu
 tel: 02 99 43 12 32 - mail: mairie@lalleu.fr - www.lalleu.fr

Réunion du conseil municipal du 17 mai 2019

Présents : Christine Digue, Daniel Jagault, Thierry Lassalle, Catherine Cottier, Benoit Bourdeau, Caroline Croixmarie, Richard Clément, David Chollet, Jean-Pierre Etendard, Liliane Neveu, Evelyne Prime, Valérie Maleuvre

Absents : Bruno Barrel, Jean-Philippe Lurton

Nouvelle présentation de délibération relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Ce dossier a été travaillé en interne par Mme Digue et Mr Lassalle accompagnés d'un technicien du CDG35.

Une première présentation a été faite au conseil précédent afin que chacun puisse prendre connaissance des données et poser les questions complémentaires pour la mise en place de ces indemnités

Cette délibération se présente en 2 points

IFSE : Indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertises.

Cela correspondant aux critères suivants :

- la fonction d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception
- la technicité, l'expertise, l'expérience ou la qualification nécessaire à l'exercice des fonctions
- des sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel.

Cette mise en place s'applique à chaque salarié de la commune, elle est déterminée en fonction du grade de chacun, applicable par catégorie, les montants sont appliqués selon le barème de l'état.

CI: Complément indemnitaire

Ce complément indemnitaire est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir de l'agent.

Il fait suite à l'entretien professionnel passé chaque fin d'année fixant un objectif de travail pour l'année à venir.

Le montant est déterminé par Mme Le Maire, celui-ci a été fixé par catégorie et fonction des agents. Il varie de 0 à 1200€ et de 0 à 2000€ Il n'est pas obligatoirement reconductible et le montant est variable chaque année.

Vote > Pour : 12

Suite à ces éléments, une réunion d'information a eu lieu avec tous les salariés de la commune.

PLUI : Avis de la commune sur le projet arrêté en conseil communautaire

Thierry Lassalle, adjoint à l'urbanisme, et Christine Digue rappellent les éléments clés de la note explicative du projet transmis aux élus en amont du Conseil Municipal et les éléments présentés lors du conseil municipal d'avril.

le conseil valide le projet arrêté en conseil communautaire mais a souhaité apporter **une réflexion en forme de remarque: Ajuster la taille des rénovations des bâtisses à 40m2 afin d'éviter d'avoir dans notre paysage des bâtisses à l'abandon.**

Vote > Pour : 12

Modification statutaire : Syndicat intercommunal des eaux de la forêt du Theil

Suite à la fusion des communes de Piré sur Seiche et de Chancé à la date du 11 décembre 2018, il convient de modifier les statuts du syndicat intercommunal des Eaux de la forêt du Theil.

Vote > Pour : 12

Informations diverses :

Présentation d'un projet de plantation devant la mairie, projet étudié par Brigitte Montera, ATSEM, et Franck Dapvril, agent technique sur la commune.

Acquisition de grilles d'exposition par la commune.

Rappel de l'exposition sur la biodiversité au sein de l'école jusqu'au 16 juin.

Cette année on célébrera la fête des Pères.

La remise des calculatrices pour les élèves de CM2 se fera le vendredi 21 juin à l'école de Thourie.

Prochain conseil municipal le 21 juin 20h30.



La vie de la commune

COMITE DES FETES

LALLEU

Soirée Feu d'Artifice
Cochon grillé

Samedi 15 JUN 2019
A 19 H 30

Salle des Fêtes



TARIFS

Adulte.....16 €
Enfant 6 à 14 ans.....7 €
Enfant - de 6 ans.....Gratuit



DIMANCHE 23 JUIN

Fête des écoles du RPI Lalleu-La Couyère-Thourie

Rendez-vous à 14h au terrain des sports de Lalleu pour le spectacle des enfants et dès 12h pour ceux qui souhaitent prendre leur pique-nique dans un esprit convivial.



La parole aux artisans

Des idées pour cuisiner...

Du nouveau à Saint-Sulpice-des-Landes ! Une entreprise artisanale locale qui travaille au bien manger de tous et qui propose une gamme de produits déshydratés facilement transportables, à grignoter ou pour agrémenter vos plats : **c'est Déshy'D**, créée par **Brigitte Thore**. Partant du constat que même un fin cuisinier apprécie de pouvoir faire vite et bon, elle oriente sa reconversion professionnelle vers les métiers de la transformation alimentaire et propose des produits gain de temps !

Ce sont des **Mix légumes d'été**, **Mix rhum arrangé**, **infusions**, **champignons**, **chocos-fruit**, **Mix pomme-fraise** ou **pomme-framboise** et **graines de sarrasin**, **poudre aromatique agrumes** ou **champignons**, et **bientôt les chutney** !

Un large choix sucré ou salé pour faire vibrer votre cuisine.

Tous ces produits sont disponibles sur vos marchés et commerces de proximité (à l'épicerie ainsi qu'à la Yourte Herboristère de Julie tous les mercredis de 16 à 19h à **Saint-Sulpice-des-Landes** ; au marché de la Pignerie à **Ercé-en-Lamée** 1 jeudi soir par mois, et prochainement à l'épicerie **An Alloz** de **Lalleu** et le samedi matin au **marché de Thourie**).

À tester ab-so-lu-ment pour vos apéros et barbecues.



Les p'tites annonces



samedi 6 juillet à 19h : 5^e Nuit du Conte

Une joyeuse et talentueuse équipe de conteurs donne le ton de notre Nuit du Conte, et sous les étoiles, nous fait vivre des heures mémorables, mêlant toujours écriture contemporaine, contes traditionnels d'ici ou d'ailleurs ... Les conteurs vont se relayer toute la nuit pour nous enchanter les oreilles, mais pas d'inquiétude, vous pourrez piquer un petit somme et reprendre une histoire en cours de route ! Venez avec oreiller et sac de couchage, le petit-déjeuner est offert !

Tarifs de 8 à 22 €

Info / résa :
La Grange Théâtre
THOURIE
02 99 43 16 30



Stage d'initiation à l'art de la fresque

Du 15 au 19 juillet
Renseignements/inscription :
Florence Angèle • 06 70 21 15 35



Récemment, **Typhaine Gendron**, allodienne, s'est installée en tant qu'**infirmière libérale** au sein du cabinet de Patricia Morel et Séverine Antin à **Tresboeuf**. Elles travaillent sur le secteur de Tresboeuf, Lalleu, La Couyère, Thourie, Saulnières et La Bosse de Bretagne. Si vous avez besoin de soins, n'hésitez pas à l'appeler au 02.23.31.47.51.



INFIRMIER(E)